

NOTICE du RADIATEUR ELECTRIQUE



Modèles :

NYGK-G1000E8

NYGK-G1500E12

Veillez lire attentivement les recommandations importantes avant d'installer et de mettre en marche l'appareil.

SOMMAIRE

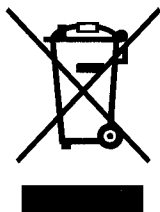
1. Consignes de sécurité	p.2
2. Utilisation	p.3
3. Installation	p.6
4. En cas de problème	p.8
5. Spécifications techniques	p.9
6. Garantie	p.10

L'appareil dont vous avez fait l'acquisition a été soumis à de nombreux tests et contrôles afin d'en assurer la qualité.
Il a été conçu pour vous apporter un confort optimal, sans aucun entretien.
Nous vous remercions de ce choix et de votre confiance.

1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS

- Afin d'éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil de chauffage.
- L'appareil ne doit pas être placé juste en-dessous d'une prise de courant.
- L'appareil ne doit pas être exposé à des égouttements d'eau ou des éclaboussures.
- L'appareil ne doit pas être utilisé dans une pièce humide (salle de bain..).
- L'appareil ne doit pas être utilisé à l'extérieur.
- L'appareil ne doit pas être démonté pour éviter tout risque de choc électrique.
- Si le cordon d'alimentation est abîmé, ne branchez pas l'appareil au secteur. Son remplacement ainsi que toute intervention sur l'appareil doivent être effectués par le fabricant, ses revendeurs agréés ou un technicien qualifié pour éviter tout risque d'électrocution.
- Eloignez les enfants en bas âge de l'appareil en fonctionnement.
- Eloignez l'appareil de tout matériaux inflammables (rideau, meuble,...).
- N'installez pas l'appareil à proximité d'une gazinière, d'un four à gaz, de flammes ou de liquides inflammables.
- Nettoyez l'appareil avec un chiffon légèrement humidifié après avoir débranché le cordon secteur.
- N'utilisez pas de solvants chimiques pour nettoyer la surface de l'appareil au risque de la rayer, de l'endommager ou même de la déformer.



IMPORTANT : Le symbole ci-contre indique que le produit peut contenir en quantité réduite des matériaux néfastes pour l'environnement. Aussi lors de la mise au rebut, vous devez respecter la réglementation en vigueur quant à l'élimination de l'appareil. Nous vous remercions de les déposer dans un endroit prévu à cet effet et dans le respect de l'environnement.

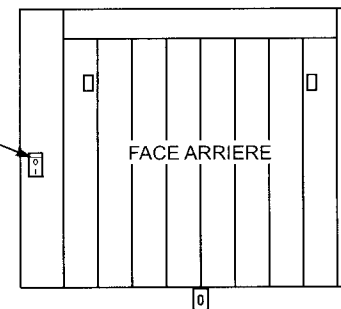
2. UTILISATION

Avant d'utiliser l'appareil, veuillez lire attentivement les consignes de sécurité.

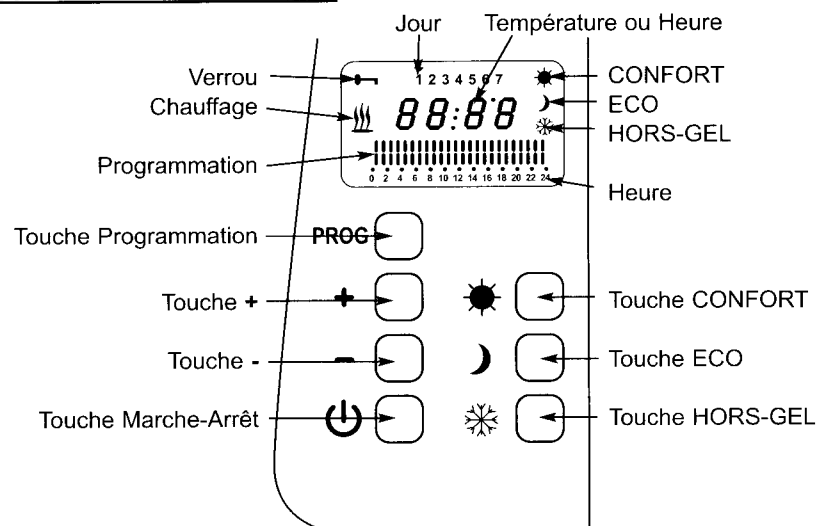
INTERRUPTEUR

L'interrupteur à l'arrière de l'appareil coupe l'alimentation de l'appareil.

- Mettez l'interrupteur sur la position I pour mettre en marche ; l'appareil est alors en veille et seule la température ambiante s'affiche.
- Remarque : une coupure de courant ou un arrêt par l'interrupteur efface tous les réglages.

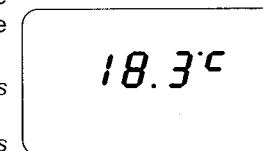
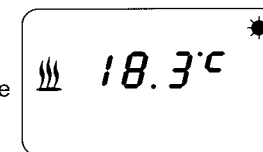


PANNEAU DE COMMANDE



MARCHE-ARRÊT (Mise en veille)

1. Mettez l'interrupteur à l'arrière de l'appareil sur la position I.
2. Mettez en marche en appuyant sur la touche Marche-Arrêt : le dernier Mode sélectionné s'affiche ;
3. Mettez à l'arrêt (mise en veille) en appuyant sur la touche Marche-Arrêt : seule la température ambiante reste affichée quand l'appareil est à l'arrêt (mise en veille).
 - Remarque : l'arrêt (mise en veille) n'efface pas vos réglages et n'arrête pas l'horloge du programmeur.
 - Remarque : l'éclairage de l'afficheur s'éteint après quelques secondes sans action sur le clavier.



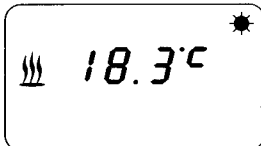
SÉLECTION DU MODE

1. Mettez en marche ou déverrouillez l'appareil (voir § Verrouillage).
2. Sélectionnez le mode en appuyant sur la touche du mode souhaité :
 - Touche CONFORT : le voyant du mode CONFORT s'affiche.
 - Touche ECO : le voyant du mode ECO s'affiche.
 - Touche HORS-GEL : le voyant du mode HORS-GEL s'affiche.
 - Touche PROG : le programmeur s'affiche.

- Remarque : la température affichée est la température ambiante mesurée en bas de l'appareil.

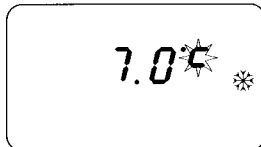
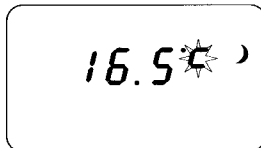
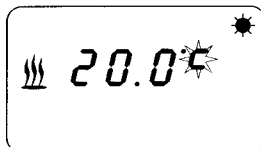
- Remarque : le voyant Chauffage s'affiche uniquement quand le radiateur chauffe.

- Remarque : pour sortir du mode programmation, appuyez sur la touche PROG.



RÉGLAGE DES TEMPÉRATURES

1. Sélectionnez le mode CONFORT.
2. Avec la touche + ou -, réglez entre 5° et 35°C la température CONFORT (la température CONFORT par défaut est 22°C) ; la température CONFORT s'affiche avec le symbole "°C" qui clignote.
3. Sélectionnez le mode ECO.
4. Avec la touche + ou -, réglez entre 5° et 35°C la température ECO (la température ECO par défaut est 18°C) ; la température ECO s'affiche avec le symbole "°C" qui clignote.
5. Sélectionnez le mode HORS-GEL.
6. Avec la touche + ou -, réglez entre 5° et 15°C la température HORS-GEL (la température HORS-GEL par défaut est 7°C) ; la température HORS-GEL s'affiche avec le symbole "°C" qui clignote.



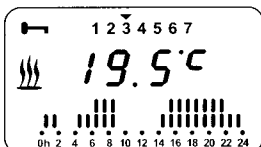
- Remarque : après quelques secondes sans action sur le clavier, l'affichage revient à la température ambiante indiquée par le symbole "°C" qui ne clignote pas. Pour afficher à nouveau la température programmée, appuyez 2 secondes sur la touche - ou +.

- Remarque : à la mise en marche, le voyant Chauffage reste affiché pendant 2 minutes avant que le réglage de température soit pris en compte.

VERROUILLAGE

- Verrouillez ou déverrouillez le clavier en appuyant 3 secondes simultanément sur les 2 touches + et - ; le voyant Verrou s'affiche ou s'éteint.

- Remarque : le clavier se verrouille automatiquement après 10 minutes sans action sur le clavier.

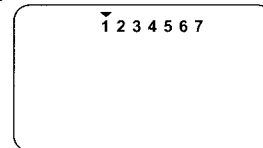
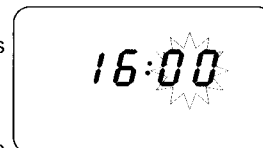
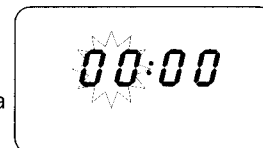


RÉGLAGE DU PROGRAMMATEUR

1. Mettez en marche ou déverrouillez l'appareil.

MISE À L'HEURE

2. Entrez dans la programmation en appuyant 3 secondes sur la touche PROG ; les chiffres de l'heure clignotent.
3. Sélectionnez l'heure avec les touches + ou -.
4. Appuyez brièvement sur la touche PROG ; les chiffres des minutes clignotent.
5. Sélectionnez les minutes avec les touches + ou -.
6. Appuyez brièvement sur la touche PROG ; la flèche indique le jour sélectionné : 1 = lundi, 2 = mardi, 3 = mercredi, 4 = jeudi, 5 = vendredi, 6 = samedi, 7 = dimanche.
7. Sélectionnez le jour avec les touches + ou -.

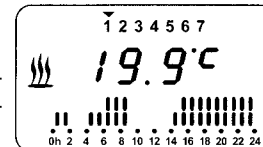
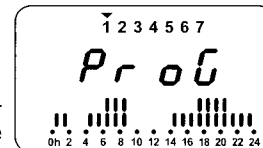
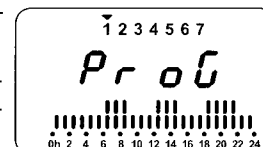


PROGRAMMATION

8. Appuyez brièvement sur la touche PROG ; le programmeur s'affiche avec la position 0h qui clignote en bas de l'écran.
9. Appuyez sur une des touches CONFORT, ou ECO, ou HORS-GEL pour sélectionner la température souhaitée pour la tranche horaire 0h à 1h du lundi :

2 barres verticales = température CONFORT
1 barre verticale = température ECO
Aucune barre = température HORS-GEL

10. Appuyez sur la touche + pour passer à la tranche horaire suivante (1h à 2h), puis sélectionnez la température souhaitée avec les touches CONFORT, ou ECO, ou HORS-GEL.
11. Programmez ainsi les 24 tranches horaires du lundi.
12. Appuyez sur la touche PROG pour sélectionner le jour suivant indiqué en haut de l'écran et recommencez le programmation des 24 tranches horaires.
13. Programmez les 7 jours de la semaine de la même manière.



- Important : pour sortir de la programmation, il faut appuyer plusieurs fois sur la touche PROG jusqu'à effacer "ProG" de l'afficheur.

- Remarque : après une coupure de courant, la programmation par défaut est :

Du lundi au vendredi : Confort de 6h à 9h, de 12h à 15h et de 18h à 22h

Eco de 9h à 12h, de 15h à 18h et de 22h à 6h

Samedi : Confort de 8h à 10h, de 12h à 17h et de 19h à 22h

Eco de 10h à 12h, de 17h à 19h et de 22h à 8h

Dimanche : Confort de 8h à 11h et de 19h à 22h

Eco de 16h à 19h et de 22h à 8h

Hors-gel de 11h à 16h

- Remarque : après un arrêt (mise en veille) ou une désactivation du programmeur, la programmation par défaut (voir ci-dessus) est réactivée. Pour réactiver votre programmation, appuyez 3 secondes sur PROG, puis 10 fois brièvement sur PROG.

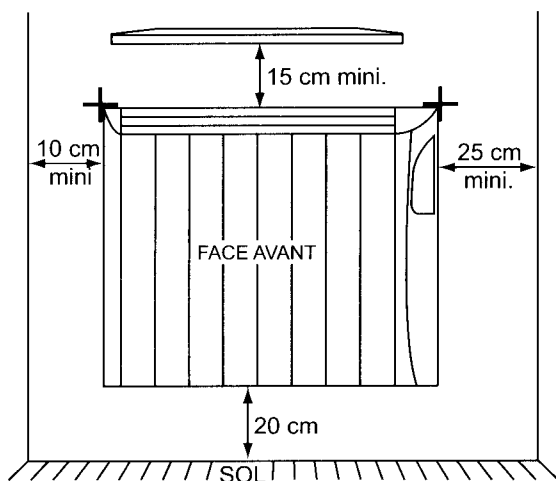
3. INSTALLATION

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- Ne pas placer l'appareil juste en-dessous d'une prise de courant.
- Ne pas utiliser l'appareil dans une pièce humide (salle de bain...) ou à proximité d'un point d'eau.
- Ne pas utiliser l'appareil à l'extérieur.
- Ne pas installer l'appareil dans un courant d'air susceptible de perturber sa régulation.
 - Ne pas placer l'appareil derrière des rideaux ou à proximité de tout obstacle limitant la circulation de l'air au-dessus et au-dessous.
- Fixer verticalement l'appareil au mur, les grilles d'aération vers le haut.
- Choisir des vis et chevilles adaptés au matériau du mur et au poids de l'appareil.

EMPLACEMENT

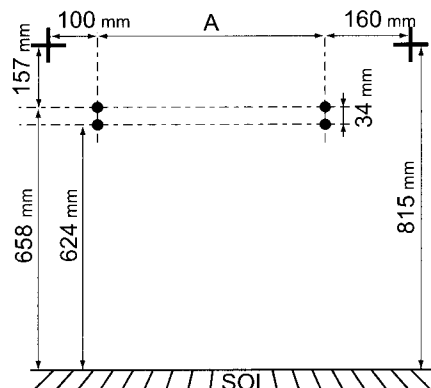
- Laissez autour de l'appareil un espace libre de tout obstacle (mur, tablette, rideau, meuble...)
- L'appareil doit être placé à 20 cm du sol.



FIXATIONS

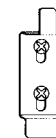
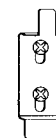
1. A l'emplacement choisi, positionnez l'appareil contre le mur à 20 cm du sol.
2. Repérez sur le mur un des coins supérieurs de l'appareil.
3. A partir de ce repère, repérez les 4 trous de fixation.

- Remarque : les trous doivent être sur une ligne horizontale. En cas de doute, vérifiez-le avec un niveau à bulle.



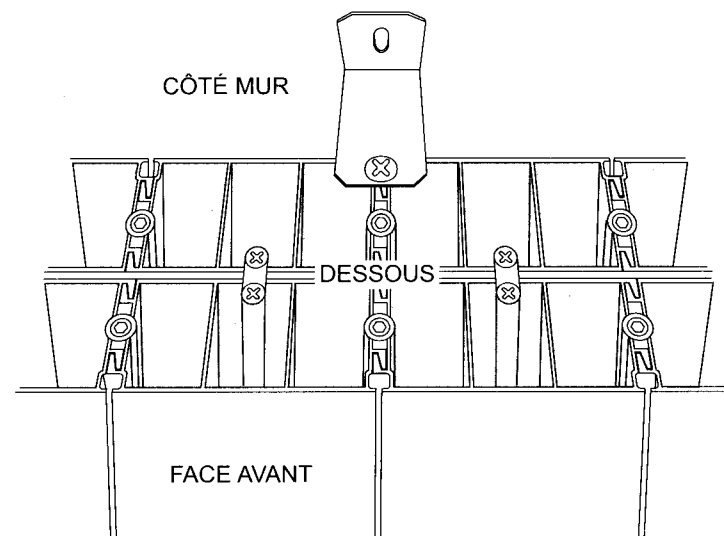
	A	
Modèle NYGK-G1500E12 (1500 W)	=	788 mm
Modèle NYGK-G1000E8 (1000 W)	=	484 mm

4. Percez les 4 trous en fonction de la taille des chevilles adaptées au matériau du mur. Les vis et chevilles (Ø6mm) fournies sont adaptés à un mur plein.

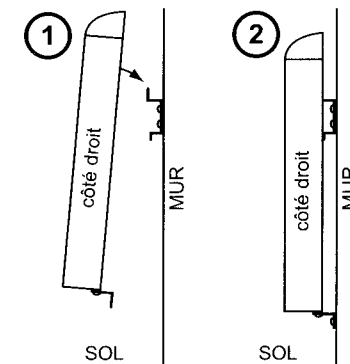
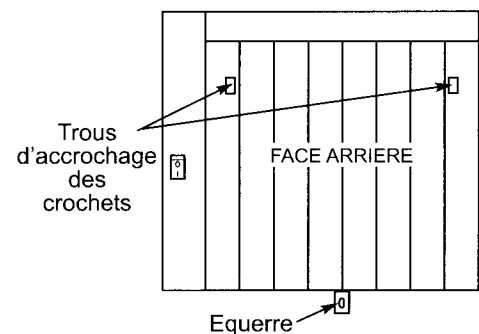


5. Placez les chevilles et vissez les 2 crochets au mur :

6. Avec la vis spéciale fournie, vissez l'équerre sur le dessous de l'appareil en son milieu (côté mur) :



7. Accrochez l'appareil aux 2 crochets fixés au mur :



8. Repérez sur le mur le trou de fixation de l'équerre.
9. Décrochez l'appareil et percez le trou de fixation.
10. Placez la cheville et raccrochez l'appareil.
11. Vissez l'équerre au mur (les normes de sécurité exigent cette fixation).

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

ATTENTION : avant toute intervention, coupez l'électricité au disjoncteur principal.

- L'installation doit être réalisée dans les règles de l'art et être conforme aux normes en vigueur dans le pays (NFC 15100 pour la France).
- L'appareil doit être raccordé dans un boîtier mural normalisé placé à 25 cm au moins du sol. L'appareil ne doit pas être raccordé sur une prise murale avec une fiche secteur.
- L'appareil doit être alimenté par une ligne dédiée et protégée par un disjoncteur différentiel 30mA calibré 16A. Aucun autre appareil ou prise secteur ne doit être raccordé à ce disjoncteur.
- **L'appareil doit être raccordé à la terre par son fil de terre de couleur jaune et vert.**

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Alimentation monophasé 230 V ~ 50 Hz

Fil bleu ou gris clair = Neutre
Fil marron ou rouge = Phase
Fil jaune/vert = Terre

4. EN CAS DE PROBLÈMES

- Le clavier ne fonctionne pas : - Appuyez simultanément sur les touches + et - pendant 3 secondes ; le voyant verrou s'éteint.
- L'afficheur n'affiche rien : - Mettez en marche avec l'interrupteur derrière l'appareil.
- Vérifiez que les disjoncteurs de l'installation sont enclenchés, ou que le délesteur n'a pas coupé l'alimentation (si l'installation en comporte un).
- L'appareil ne chauffe pas : - Mettez en marche avec la touche Marche-Arrêt.
- Sélectionnez le mode CONFORT.
- Augmentez le réglage de température CONFORT.
- L'appareil chauffe en permanence : - Vérifiez que l'appareil n'est pas dans un courant d'air.
- Diminuez le réglage de température.
- La programmation ne marche pas : - Sélectionnez le programmeur avec la touche PROG.
- Réactivez votre programmation (voir § Programmation).
- L'éclairage de l'afficheur est éteint : - Il s'éteint automatiquement après quelques secondes sans action sur le clavier.
- "oPEn" ou "CLoS" s'affiche : - La sonde de température est défectueuse ou débranchée.

5. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

- Corps en aluminium
- Joints en ABS
- Éléments chauffants Mica répartis sur toute la surface du radiateur
- Chaleur douce assurée par :
 - Rayonnement thermique uniforme sur toute la surface aluminium
 - Convection naturelle passant à l'intérieur du corps en aluminium
 - Inertie du corps en aluminium
 - Thermostat électronique haute précision
- Programmeur heure par heure sur 7 jours
- Thermostat électronique intégré avec affichage digital de la température
- Réglage de température : de 5°C à 35°C par pas de 0,5°C
- Précision de température : 0,1°C
- Rétro-éclairage temporisé de couleur bleu
- Allures de chauffe : Confort, Economique, Hors gel
- Interrupteur secteur
- Disjoncteur thermique de sécurité auto-réarmable
- Alimentation : 230V 50Hz
- Classe : I (raccordement obligatoire à la terre)
- Protection : IP20

- Modèle :	NYGK-G1000E8	NYGK-G1500E12
- Puissance :	1000 W	1500 W
- Nombre d'éléments :	8	12
- Dimensions :		
Hauteur =	61,5 cm	61,5 cm
Largeur =	74 cm	104,5 cm
Profondeur =	8 cm	8 cm
- Ecartement du mur =	3 cm	3 cm
- Poids :	13,5 kg	19,7 kg

Ce produit a la conformité européenne CE en étant conforme aux normes NF EN 60355-1, NF EN60355-2-30 et à la directive 89/336/CEE modifiée par la 92/31/CEE relative à la limitation des perturbations radio-électriques.

Spécifications et illustrations non contractuelles.

6. GARANTIE

- Votre appareil est garanti 1 an contre tout vice de fabrication, à compter de sa date d'achat. En cas de problème, adressez-vous à votre revendeur.
- La garantie sera prise en compte sur présentation du titre d'achat daté ; elle est strictement limitée à la réparation en usine de la ou des pièces reconnues défectueuses. Les frais d'installation ne peuvent en aucun cas être remboursés à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. Le fabricant ne peut, en particulier, être rendu responsable des conséquences directes et indirectes des défectuosités tant sur les personnes que sur les biens.
- La garantie ne peut intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits.
- La garantie ne s'applique pas non plus en cas de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du matériel.

- Indépendamment de la garantie consentie, le vendeur reste tenu des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 du code civil :

Article 1648 (1er alinéa) - L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Article 1641 - Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Art. L. 211-4. - Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Art. L. 211-5. - Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Art. L. 211-12. - L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.